



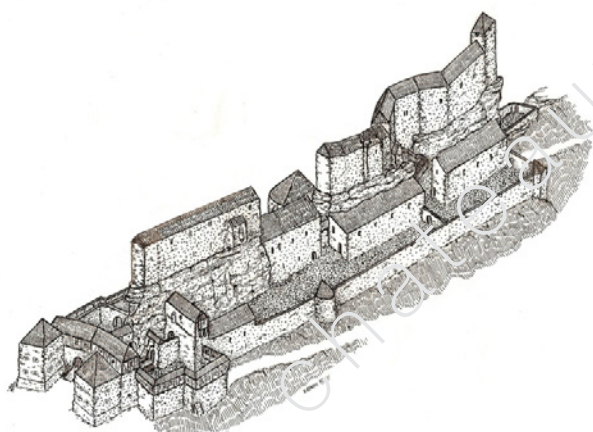
// SCHOENECK

(Dambach-Neunhoffen, Bas-Rhin)

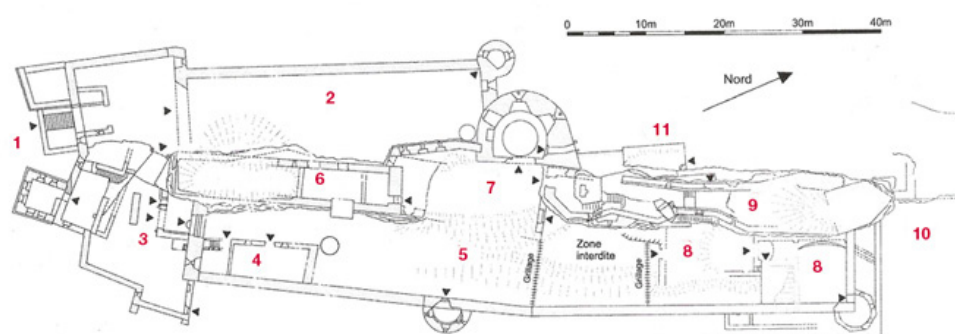
GPS | 49.018614,7.658619

Les parties les plus anciennes du château du Schoeneck, qui occupe une barre rocheuse de 120 mètres de longueur indiquent qu'il existe déjà vers 1200. Il est possible qu'il ait été bâti par les sires d'Ettendorf, déjà possesseurs d'une grande part de Dambach et de son territoire. Le Schoeneck est mentionné une première fois en 1287, date à laquelle l'évêque de Strasbourg impose une contribution à son clergé pour acheter le château. En 1301, l'évêque Frédéric le cède en fief à son neveu Jean de Lichtenberg. Cette puissante famille de Basse-Alsace en reste l'unique possesseur jusqu'à son extinction en 1480. Le fief passe alors aux comtes de Deux-Ponts-Bitche qui, en 1517, l'accordent en sous-fief aux Eckbrecht de Durckheim, à charge pour eux de restaurer le château alors délabré. Les travaux se concentrent essentiellement sur les murs d'enceinte, l'entrée flanquée de ses deux bastions d'artillerie pour en améliorer la défense et sur la basse-cour est où de grands logis sont élevés pour en améliorer le confort. Pendant la guerre de Trente ans, les habitants des villages protestants des environs y trouvent refuge. En mars 1663, un incendie de forêt ravage aussi le Schoeneck qui, fait exceptionnel (les châteaux de montagne ayant perdu leur intérêt militaire et surtout résidentiel), est encore reconstruit par les Durckheim. Ces derniers, servant dans les armées impériales, voient leur château occupé, puis démantelé comme un certain nombre d'autres châteaux de la région par les Français en 1680. Les ruines sont inscrites comme Monument historique en 1984.

Depuis près d'une quinzaine d'année le château du Schoeneck fait l'objet d'un travail de consolidation très important mené par l'association Cum Ulmer Grün. Pour plus d'informations : www.chateau.schoeneck.free.fr



Evocation du Schoeneck au XVI^e siècle par N. Mengus



Plan : Association Cum Ulmer Grün
(d'après G. Bronner, B. Schnitzler, M. Frey)

1. Entrée bastionnée (fin XVe- XVIe siècle). Un pont (reconstitué) enjambe un fossé encadré de deux bastions percés de canonnières.
2. Basse-cour ouest (fin XVe- XVIe siècle). A son extrémité nord, se voient les vestiges d'une citerne, juste au pied d'un impressionnant bastion d'artillerie orné d'une frise d'arcatures ou faux-mâchicoulis. A l'angle nord-ouest se trouve une autre tour d'artillerie de taille plus modeste.
3. Barbacane (ouvrage placé en avant d'une porte pour faciliter la défense) autrefois équipée d'un pont-levis (fin XVe- XVIe siècle). L'accès à la basse-cour est défendu par une poivrière (tourelle cylindrique) accessible par un chemin de ronde matérialisé par un faux-mâchicoulis.
4. Logis Renaissance (XVIe siècle) en cours de restauration. A son angle nord se trouve un puits qui a été fouillé en 2012/2013 et au fond duquel ont été découverts de remarquables éléments architecturaux provenant de la chapelle qui se situe sur le sommet du rocher sud.
5. Basse-cour est. Son mur d'enceinte remonte à la première moitié du XIIIe siècle. La tour de flanquement semi-circulaire – qui abrite aujourd'hui un petit musée – date des travaux de modernisation de la fin XVe ou du XVIe siècle. La tour d'angle octogonale est également une adjonction de la fin du Moyen Age (fin XVe- XVIe siècle).
6. Rocher sud portant les vestiges du logis seigneurial (1ère moitié du XIIIe siècle) qui abritait une chapelle. Son accès se faisait côté nord.
7. Emplacement d'un logis (fin XVe- XVIe siècle) auquel on accédait par une porte située dans sa façade nord. Contre sa façade ouest s'appuie un imposant bastion d'artillerie (fin XVe- XVIe siècle) notamment équipé, côté nord, de latrines.
8. Emplacement d'un ancien corps de logis (XVIe siècle).
9. Rocher nord (40 m de long, 4-8 m de large). A son extrémité nord se trouvent les restes d'un donjon pentagonal (1ère moitié du XIIIe siècle) dont les pierres étaient liées entre elles par des tenons de bois en queue d'arondes. A l'extrémité sud, se reconnaît l'emplacement, taillé dans le roc, de la roue d'un monte-charge. Entre les deux s'étend un logis seigneurial auquel on accédait côté est (1ère moitié du XIIIe siècle).
10. Fossé limité, à l'ouest, par une plate-forme d'accès du côté de la montagne. Au pied du rocher supportant le donjon, se voient les vestiges d'un probable réduit (fin XVe- XVIe siècle) destiné à la défense directe du fossé et de l'accès.
11. Accès ouest au rocher nord (fin XVe- XVIe siècle).

Texte : N. Mengus. – Iconographie : N. Mengus (reconstitution) –
Plan (Association Cum Ulmer Grün d'après G. Bronner, B. Schnitzler, M. Frey)